

FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste	Chef du Département Foncier (H/F)
Nombre	Un (1) poste
Activités & tâches principales	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser la planification et la mise en œuvre des stratégies foncières en cohérence avec les objectifs de développement et d'aménagement de la lagune. • Superviser les opérations d'acquisition des terrains, que ce soit par voie d'expropriation ou par voie amiable. • Gérer et valoriser le patrimoine foncier de l'Agence. • Assurer la gestion administrative du domaine public, incluant notamment les domaines maritimes. • Prendre en charge le suivi et la résolution des contentieux liés à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement Spécial (PAS) ainsi qu'aux acquisitions foncières. • Élaborer, suivre et contrôler le budget du département, en garantissant une allocation optimale des ressources. • Réaliser des études de marché foncier, conduire la prospection et préparer les expertises foncières nécessaires. • Évaluer la faisabilité technique, juridique et financière des opérations foncières proposées. • Piloter et entretenir les relations avec les différents professionnels et partenaires externes impliqués. • Encadrer et animer l'équipe du Département. • Examiner et traiter les affaires foncières, ainsi que gérer les relations avec les tribunaux. • Rédiger et présenter des rapports détaillés sur l'avancement des projets au Directeur du Pôle.
Qualifications & Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du droit foncier et immobilier • Maîtrise des procédures d'expropriation, et de gestion du domaine public maritime (DPM) • Maîtrise des techniques de prospection • Maîtrise des textes juridiques, loi 25-10, 7-81, etc. • Maîtrise du français et de l'arabe parlés et écrits.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Bac +5 (Ingénieur, Master, Doctorat) en Droit Foncier ou équivalent.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum de 6 ans d'expérience, après l'obtention du diplôme requis, dont au moins 2 ans dans un poste de responsabilité, dans le domaine foncier ou domaine similaire au poste concerné, au sein d'un établissement public, semi-public ou d'une grande structure.

